



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 25445

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la distribution de lait à l'école. La distribution de lait à l'école repose sur des motivations, nutritionnelles pédagogiques et économiques. L'efficacité de celle-ci nécessite une distribution régulière et en quantité suffisante. Pourtant le dispositif est actuellement fragilisé par manque de moyens. Sur les 6,5 millions d'enfants scolarisés en maternelle et en primaire qui sont concernés, seuls 2,25 millions peuvent actuellement en bénéficier. En outre, le nombre de distributions hebdomadaires n'est plus en moyenne que d'une à deux par semaine. Pour couvrir l'ensemble des besoins, il faudrait revenir à une enveloppe globale de 300 MF, dont une partie serait destinées à un effort social particulier dans les zones d'éducation prioritaires et dans les zones urbaines sensibles. Soulignant l'importance de cette action sociale dans une politique de lutte contre la malnutrition, il souhaite savoir si le Gouvernement envisage de doter l'organisme ONILAIT de plus amples moyens afin qu'il puisse remplir cette mission de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25445

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1999, page 882